



# Une mare dans votre jardin!

Le Parc naturel régional Scarpe-Escout fête l'anniversaire de l'opération Plantons Le Décor®, qui a vu le jour il y a aujourd'hui 20 ans sur son territoire. À cette occasion, le Parc vous propose une liste d'espèces locales adaptées à votre projet d'embellissement ou de création de mare.



## Créer une mare, pourquoi?

Les mares sont des milieux fragiles et en déclin sur l'ensemble du territoire. Les causes de leur disparition sont multiples: manque d'entretien, assèchement des zones humides, comblement, urbanisation des terres agricoles... Pourtant, ce sont des milieux très intéressants.

## Utile à notre jardin...

Les mares participent à l'**embellissement de notre cadre de vie** en diversifiant les paysages. La végétation spécifique qui s'y développe fait rapidement penser à un îlot de nature, souvent appréciable en zone urbanisée par exemple.

Ces zones humides sont également des **réserves d'eau gratuites et disponibles** pour des usages divers comme **l'arrosage du jardin et l'abreuvement du bétail...**



Création d'une mare à l'école Suzanne Lanoy d'Erre.

## À nos voisins!

**Véritables réservoirs de biodiversité**, les mares ont de multiples rôles: elles participent à la **gestion locale du ruissellement pluvial** et à la **lutte contre l'érosion des terres agricoles**. D'autre part, elles contribuent à l'**amélioration de la qualité des eaux** en fonctionnant comme des petites stations de lagunage. Elles constituent ainsi un formidable **outil d'éducation à l'environnement**.

# Vous souhaitez végétaliser votre mare?

Le principe de base est de laisser faire la nature! Quoi que vous fassiez, des plantes adaptées s'y développeront spontanément, disponibles dans le sol ou déposées par le vent, les animaux... Cela étant, il est possible d'accélérer ce processus en y plantant et déposant certains végétaux. Il est alors nécessaire de faire le bon choix et de prendre quelques précautions:

- **Ne pas trop végétaliser:** certaines espèces envahiront vite la mare, ne choisissez par exemple qu'une ou deux espèces par zone.
- **Soyez vigilant à ne choisir que des espèces locales et non invasives:** pour ce faire, regardez bien le nom scientifique de la plante et n'hésitez pas à demander conseil auprès du Parc notamment (cf. encart en bas à gauche).
- **Plantez et/ou déposez vos plantes à la bonne saison, et protégez-les** éventuellement des rongeurs ou des canards qui pourront les manger (grillage au pied par exemple).
- **Faites un choix:** si vous introduisez des canards ou des poissons dans votre mare, la biodiversité animale et végétale sera fortement diminuée (prédation des grenouilles par exemple)...

Ci-dessous, une liste non exhaustive des plantes que l'on trouve régulièrement autour des mares.

## Les plantes de haut de berge

**Conseils:** les plantes de haut de berge doivent avoir les racines toujours plus ou moins humides. Pour la plantation, la meilleure période se situe de mars à juin. Faites un trou de 5 à 15 cm de profondeur et plantez. Si la terre est sèche, arrosez-la copieusement avec de l'eau de la mare. **Mélange pour haut de berge:** il s'agit d'un sachet de graines composé de 85 % de graminées et 15 % de plantes vivaces, adaptées au pourtour de votre mare. Densité: 5 gr/m<sup>2</sup>



Nom: Epière des marais  
(*Stachys palustris*)

Description: plante vivace qui se développe dans des milieux humides, inflorescence compacte avec des fleurs roses.

Floraison: de juin à septembre

Taille plante: 30-100 cm



Nom: Pulicaria dysentérique  
(*Pulicaria dysenterica*)

Description: plante vivace commune qui égaie, en fin d'été, les bordures humides des chemins et des pièces d'eau. Les fleurs sont d'un jaune vif.

Floraison: de juillet à septembre

Taille plante: 50-70 cm



Nom: Consoude officinale (*Symphytum officinalis*)

Description: plante vivace à tiges souterraines commune dans les bois, les endroits humides et le bord des fossés, à fleur blanche, jaunâtre, violacée ou rose pourpre. Plante qui possède des vertus médicinales, et mellifère.

Floraison: d'avril à juin

Taille plante: 30-130 cm

BON DE COMMANDE	CONDITIONS DE VENTE	PRIX TTC	QUANTITÉ	TOTAL
ÉPIAIRE DES MARAIS	en pot diamètre 9 cm	1,56		
PULICAIRE DYSENTÉRIQUE	en pot diamètre 9 cm	1,71		
CONSOUDE OFFICINALE	en pot diamètre 9 cm	1,81		
IRIS DES MARAIS	en pot diamètre 9 cm	1,81		
MYOSOTIS DES MARAIS	en pot diamètre 9 cm	1,56		
POPULAGE DES MARAIS	en pot diamètre 9 cm	1,81		
MENTHE AQUATIQUE	en pot diamètre 9 cm	1,56		
CERATOPHYLLE ÉPINEUX	en sachet plastique fermé	1,31		
RENONCULE AQUATIQUE	en sachet plastique fermé	1,31		
SEMENCES POUR HAUT DE BERGE	sachet de graines 50 gr.	9,01		
SEMENCES POUR HAUT DE BERGE	sachet de graines 100 gr.	15,90		
	<b>TOTAL</b>			

Date limite de votre commande **le vendredi 13 avril 2012.**

### Pour passer votre commande

1 Calculez le total de votre commande en euros:

TOTAL GÉNÉRAL:

2 Remplissez votre chèque libellé à l'ordre: ECOSEM

3 Choisissez vos date et lieu de livraison

2 juin 2012  
9h à 12h

Poste des écogardes rue Notre-Dame-d'Amour à Saint-Amand-les-Eaux

4 et envoyez votre commande à:

S. Marczak - PNR Scarpe-Escaut - 357, rue Notre-Dame-d'Amour 59230 Saint-Amand-les-Eaux

## CONSEIL

### Contact et formation:

Le Parc naturel Scarpe-Escaut reste à votre disposition pour vous renseigner et vous aider sur votre projet de création ou embellissement de votre mare. Le parc vous propose d'ailleurs une journée de formation sur les mares le samedi 2 juin 2012 lors de la réception des végétaux. Au programme: où et comment créer votre mare, quel type de végétaux mettre, le tout ponctué par des visites de terrain.

Infos: Sébastien Marczak - Tél. +33 (0)3 27 19 19 70

Nom:	Prénom:
Adresse complète:	
Courriel:	Tél.:
Besoin d'une facture (uniquement si écoles, institutions publiques, privées ou personnes ayant un numéro de TVA intracommunautaire) en l'indiquant sur le bon de commande: <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	

# Les plantes semi-aquatiques

**Conseils :** les plantes de zones exondées ou héliophytes doivent avoir leurs organes pérennes (rhizomes) enfouis dans la vase sous le niveau de l'eau et qui bourgeonnent dans l'eau mais dont les organes feuillés émergent hors de l'eau. On veillera donc à avoir un substrat dans le fond de la mare, spécialement si celui-ci est une bâche. La période idéale de plantation se situe de mars à juin.



**Nom :** Iris des marais  
(*Iris pseudacorus*)

**Description :** plante vivace qui peut se développer par rhizome au bord des étangs, mares, zones humides. Peut se planter les pieds dans l'eau ou juste en terre toujours humide. Sa fleur d'un jaune vif a servi de modèle à l'emblème des rois de France (et non le lys!).

**Floraison :** mai à août

**Taille plante :** 50-100 cm



**Nom :** Myosotis des marais  
(*Myosotis scorpioides*)

**Description :** plante vivace peu exigeante au port étalé qui peut être immergée sans problème une partie de l'année (jusqu'à 10 cm). Petites fleurs bleu vif, à centre blanc, jaune ou rose.

**Floraison :** juin à juillet

**Taille plante :** 10-60 cm



**Nom :** Populage des marais  
(*Caltha palustris*)

**Description :** plante robuste poussant en touffe, avec des feuilles en forme de cœur, tiges rampantes avec des racines adventives aux nœuds.

Commune dans les marais et les prés humides, le populage supporte une immersion temporaire. Sa fleur est d'un jaune intense.

**Floraison :** mars à juin

**Taille plante :** 20-30 cm



**Nom :** Menthe aquatique  
(*Mentha aquatica*)

**Description :** La menthe aquatique est une plante vivace rustique à port rampant et au feuillage très aromatique. Tolère une immersion temporaire. Fleurs rose clair et mellifères

**Floraison :** juin à septembre

**Taille plante :** 40-60 cm

# Les plantes aquatiques

**Conseils :** les plantes de pleine eau (ou hydrophytes) peuvent être flottantes ou enracinées. Dans le premier cas, il suffit de les jeter à la surface de l'eau pour qu'elles se multiplient. Pour les autres, prévoir un substrat de culture (dans le fond de la mare ou alors dans des paniers). Ces plantes s'installent de mars à juin, lorsque la mare est encore en eau. Elles participeront à l'oxygénation de la mare.



**Nom :** Ceratophylle épineux (*Ceratophyllum demersum*)

**Description :** plante vivace strictement aquatique. Elle ne possède pas de racine et il est courant de la voir flotter entre deux eaux, mais certaines de ses feuilles se transforment en organes d'ancrage, les rhizoïdes.

**Floraison :** juin à août

**Taille plante :** 40-100 cm



**Nom :** Renoncule aquatique (*Ranunculus aquatilis*)

**Description :** plante vivace strictement aquatique. Elle fait des tapis assez denses à la surface des eaux stagnantes. Ses petites fleurs solitaires blanches apparaissent l'été à quelques centimètres au-dessus de l'eau.

**Floraison :** juin à août

**Taille plante :** 10-50 cm

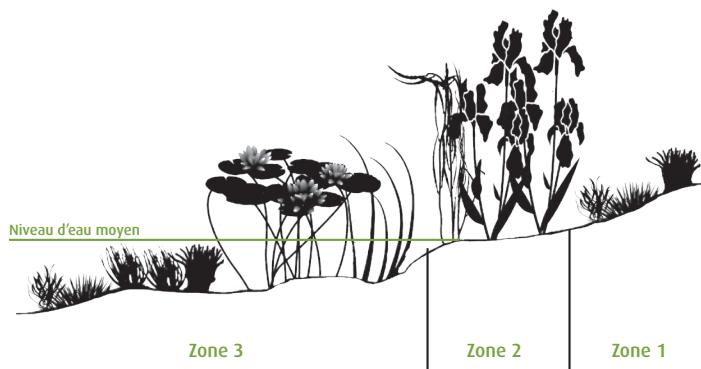
## Créer une mare, comment?

Avant tout, sachez que la surface habituelle d'une mare de jardin varie entre 3 et 25 mètres carrés pour les plus petites et atteint une centaine de mètres carrés pour les plus grandes. À chacun d'évaluer la taille de la mare en fonction de ses possibilités et de ses envies. Pour une petite mare : huile de coude et pelle, pour une plus importante, engin de terrassement.

L'alimentation en eau est un paramètre important. Si par chance, votre terrain est gorgé d'eau une partie de l'année, le simple fait de creuser permettra d'obtenir une mare. Le cas échéant (terrain sec, élevé ou drainé), il sera nécessaire d'imperméabiliser le fond avec une couche d'argile ou une bâche adaptée. Dans tous les cas, il est toujours intéressant d'alimenter votre mare en récupérant l'eau de pluie et y prévoir un trop-plein.

Mare toujours en eau ou non? Une mare est par définition un milieu pouvant s'assécher une partie de l'année. Pas d'inquiétude donc s'il n'y a plus d'eau pendant l'été. La faune et la flore sauront s'y adapter.

### Plantez à la bonne profondeur



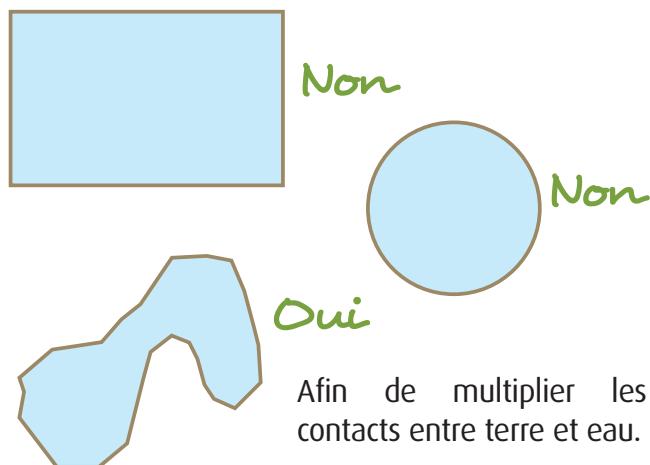
La **profondeur** et la **pente** sont deux facteurs particulièrement importants qui conditionneront avant tout la qualité de la mare, son intérêt écologique et son intégration dans le jardin. Il faut savoir que les différentes espèces de plantes aquatiques ont chacune leurs préférences quant à la profondeur de l'eau :

- **Les plantes de haut de berge** et des rives marécageuses (myosotis, menthe, populage, laïche...) • **Zone 1**

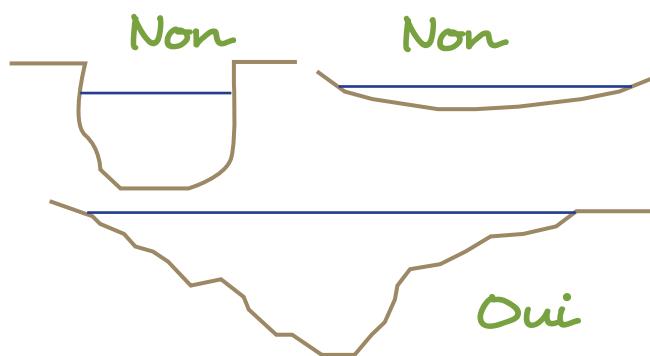
- **Les plantes semi-aquatiques**, enracinées dans la vase, qui s'avancent au plus jusqu'à 50 cm de profondeur (roseau, massette, sagittaire, iris, plantain d'eau...) • **Zone 2**

- **Les plantes aquatiques, flottantes** dont les feuilles et les fleurs émergent à la surface de l'eau (nénuphar, lentille d'eau, potamot...), ou **submergées**, dites oxygénantes (callitriche, potamot...) • **Zone 3**

### Privilégiez les formes naturelles!



### Profil en travers de la mare idéale



Afin de permettre le développement de ces différentes ceintures de végétation, il importe de créer des rives en pente douce.

Des zones plus profondes allant jusqu'à 80 cm, voire 150 cm de profondeur, sont également importantes dans la mesure où elles permettent de conserver des zones d'eau libre dépourvues de végétation aquatique, et abritent les animaux de la mare en cas de forte gelée hivernale.